

Communiqué de presse

Paris, le 9 mars 2023

N°678

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie, salue la publication par l'Observatoire de Bpifrance des bons résultats des startups et PME industrielles françaises en 2022, en particulier l'inauguration de 76 sites industriels.

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie, salue les bons résultats des startups et PME industrielles françaises, en direction desquelles le Gouvernement a déployé des moyens spécifiques, ciblés et massifs, en complément de ceux, inédits, déployés depuis 6 ans pour le développement de la French Tech : plan startups industrielles lancé en janvier 2021 (2,3 milliards €), plan deeptech lancé en 2019 (3 milliards €) et réabondé en janvier 2023 (500 millions €).

L'objectif du Gouvernement est ainsi de maximiser la contribution des startups et PME industrielles innovantes à une réindustrialisation durable de la France.

Le ministre salue également la mobilisation de Bpifrance qui gère ces dispositifs. En 2022, 410 millions € d'aides et prêts en direction de l'industrialisation ont été accordés par l'opérateur et 358 millions € ont été investis en fonds propres.

En 2022, le nombre de startups et PME industrielles est en augmentation à 1 900, contre 1 500 en 2020. Elles se répartissent dans des secteurs stratégiques pour l'industrie française et pour la souveraineté du pays, que l'Etat soutient massivement dans le cadre du plan France 2030 : 35% dans la santé (Biotech et Medtech), 17% dans l'électronique et la photonique, 10% dans l'énergie, 8% dans la robotique, impression 3D et drones, 7% dans l'agro-industrie, 6% dans la chimie industrielle et les matériaux, 6% dans les biens de consommation, 5% dans la mobilité et les transports et 5% dans la valorisation des déchets et les dispositifs de dépollution.

Elles lèvent de plus en plus de fonds pour financer leur croissance. Les levées industrielles françaises ont augmenté de 36 % en 2022, alors que la tendance mondiale est à la baisse. Avec 3,78 Md€ levés, la France passe devant l'Allemagne. Le nombre de levées supérieures à 100 M€ a doublé (Exotec, Verkor, Innovafeed, DBV Technologies, Soitec, Flying Whales, Lhyfe, Valneva). Au total, 28 % des fonds levés en France en 2022 l'ont été par des startups industrielles.

Cela s'est traduit concrètement par 76 inaugurations de sites industriels par des startups (35) et PME (41) en 2022 sur l'ensemble du territoire, dont 68 hors de l'Île-de-France. L'objectif de 100 sites par an en 2025 fixé par le Président de la République est ainsi en voie d'être atteint. Cela atteste du renforcement des capacités d'industrialisation des projets innovants sur le territoire français, transformant l'essai de capacités de recherche et d'innovation de rang mondial.

Contact presse :

Service presse de Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 43 18

Mél : presse@industrie.gouv.fr